



Plan d'action 2026-2027 à l'égard des personnes handicapées



**Adopté le 30 septembre 2026.*

Table des matières

Mot du directeur général	3
Portrait du Musée national des beaux-arts du Québec et de ses secteurs d’activité	4
Mission	4
Secteurs d’activité	4
Mesures planifiées pour 2026-2027	6
Bilan des mesures instaurées en 2025-2026	15
Reddition de compte	25



En couverture : Richard de L’Arche de la Capitale-Nationale pendant les ateliers créatifs au MNBAQ, 2026
Photo : David Cannon, MNBAQ

Mot du directeur général



Pour l’exercice 2026-2027, le MNBAQ poursuit ses démarches en matière d’accessibilité et d’inclusion dans la continuité des initiatives déployées au cours des dernières années. Convaincu que l’accessibilité doit être prise en compte à chaque étape du parcours des visiteurs, le Musée réaffirme son engagement à offrir à toutes les personnes qui le fréquentent un environnement accueillant, équitable et inclusif.

Au cours de la dernière année, le MNBAQ a poursuivi ses efforts afin d’intégrer l’accessibilité au cœur de ses réflexions, de ses processus décisionnels et de ses projets de développement. Une attention particulière a notamment été accordée à la construction du nouveau pavillon, afin de s’assurer que les aménagements répondent aux besoins d’une grande diversité de publics. Dans cette perspective, le Musée entreprendra le renouvellement de sa certification Kéroul afin de valider la conformité des installations du nouveau pavillon et de réitérer son engagement envers l’accessibilité universelle. Une salle de soins dotée d’une table de change adaptée aux adultes a également été intégrée au projet afin de mieux répondre aux besoins de certaines clientèles. Par ailleurs, le Musée prévoit étendre l’installation des tabourets pliants STOCKHOLM à l’ensemble de la Cité muséale, facilitant ainsi les déplacements et offrant davantage de possibilités de repos aux visiteurs. Un exercice de planification sera également réalisé en vue de concevoir le design et le plan d’implantation de bandes d’éveil de vigilance dans l’ensemble des escaliers de la Cité muséale ainsi que de l’auditorium. Cette intervention vise à accroître la sécurité, l’autonomie et le confort des personnes ayant une limitation visuelle.

Au-delà de ces réalisations, le MNBAQ poursuit ses travaux visant à améliorer l’accessibilité de ses infrastructures, de ses services, de ses outils de communication et de son offre d’activités culturelles. Cette démarche témoigne de la volonté du Musée de faire de l’accessibilité une responsabilité collective et une composante fondamentale de l’expérience muséale. Elle s’inscrit en cohérence avec ses valeurs d’inclusion, d’ouverture et de participation culturelle, afin de favoriser un accès équitable à la culture pour toutes et tous.


Jean-Luc Murray

Portrait du Musée national des beaux-arts du Québec et de ses secteurs d’activité

MISSION

Le Musée national des beaux-arts du Québec est un mandataire de l’État créé en vertu de la Loi sur les musées nationaux (RLRQ, chapitre M-44) et a pour mission de faire connaître, de promouvoir et de conserver l’art québécois de toutes les périodes, de l’art ancien à l’art actuel, et d’assurer une présence de l’art international par des acquisitions, des expositions et d’autres activités d’animation.

Selon les données recueillies, au 22 octobre 2026, le Musée comptait sur une force vive de 174 employés. Le complexe muséal est composé de quatre pavillons : le pavillon Gérard-Morisset, le pavillon Charles-Baillairgé, le pavillon central et le pavillon Pierre Lassonde. Les travaux préparatoires au grand chantier de l’Espace Riopelle étant commencés, le pavillon central, le pavillon Gérard-Morisset et le pavillon Charles-Baillairgé sont toutefois fermés pour le moment.

SECTEURS D’ACTIVITÉ

La Direction générale a pour mandat de définir les orientations et les objectifs du Musée, de veiller à ce que ceux-ci soient respectés, et de déterminer les moyens de réaliser sa mission. Elle a également pour mandat de planifier, d’organiser, de diriger, de coordonner et de contrôler l’ensemble des activités du Musée en respectant son cadre de gestion.

La Direction générale adjointe a pour mandat d’assurer les services nécessaires aux opérations du Musée en matière de gestion des ressources financières, humaines, matérielles et technologiques. Elle regroupe notamment deux directions (la Direction Talents et culture ainsi que la Direction des technologies de l’information) et trois services (sécurité, techniques et financiers). Elle a également la responsabilité de la mise en application, de la réalisation et du suivi de l’optimisation des processus au sein de l’institution. Elle met en œuvre et administre les politiques, directives et pratiques relatives à la gestion du Musée.

La Direction Talents et culture établit les objectifs et les plans d’action en matière de ressources humaines soutenant les orientations stratégiques du Musée et en effectue le suivi. Dans un contexte de changement, et de concert avec l’équipe de gestionnaires, elle instaure des pratiques de gestion concrètes appuyant une culture organisationnelle axée sur le travail collaboratif et visant à offrir aux équipes un milieu de travail stimulant et positif.

La Direction des technologies de l’information a la responsabilité des systèmes d’information et des technologies, et a le mandat d’appuyer les équipes qui travaillent sur la stratégie numérique du Musée et de collaborer à l’élaboration ainsi qu’au déploiement de cette stratégie. Elle est notamment responsable de l’architecture et de la planification des TI, de la gestion du portefeuille d’applications, de l’infrastructure, du service technique aux diverses clientèles, de la gestion de projets technologiques ainsi que de la sécurité de l’information et des supports informatiques.

La Direction des expositions et des partenariats internationaux a pour mandat de définir le cadre de programmation du Musée et d’élaborer les stratégies de programmation des expositions. En collaboration avec des partenaires de tous ordres, elle organise l’ensemble des opérations liées à la réalisation des expositions temporaires et des expositions des collections, y compris le commissariat, l’édition d’art, la muséographie et les mouvements d’œuvres d’art. De plus, elle s’offre en soutien à la réalisation des projets du Musée, dont des initiatives innovantes en recherche et développement, et à la planification de l’Espace Riopelle, le pavillon en préparation.

La Direction des collections et de la recherche a pour mandat d’acquérir des œuvres d’art pour les collections du Musée, et d’en assurer la gestion, la documentation, la conservation et la diffusion. De plus, elle mène une mission de recherche axée sur l’utilisation et la mise en valeur des collections et, à cet égard, gère la collection de la bibliothèque et son développement.

La Direction du Centre d’éducation par les arts assure la réalisation des activités et des programmes éducatifs et culturels du Musée, et élabore des stratégies de médiation adaptées aux différentes clientèles. Grâce à de solides partenariats, elle favorise l’enracinement de l’institution dans son milieu et contribue à la diffusion des connaissances et des pratiques artistiques, y compris les pratiques émergentes.

La Direction communications, marketing et expérience visiteur assure la planification, la coordination et la réalisation des services et des activités du Musée qui visent à en multiplier les sources de revenus autonomes. Elle veille aussi à la coordination des démarches visant le développement des affaires et des partenariats commerciaux, en plus de diriger la planification et la réalisation des démarches relatives à la promotion du Musée et à la publicité de l’ensemble de ses activités (expositions, programmes éducatifs et culturels, boutique et espaces locatifs).

Groupe de travail responsable du plan d’action

Mise en œuvre et suivi du plan d'action

La mise en œuvre et le suivi du présent plan d'action ont été confiés à la Direction générale adjointe, qui a collaboré étroitement avec le comité de travail responsable de ce plan. Ce comité est composé de neuf membres issus de diverses directions et services du Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ).

Conformément à l'article 61.4 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, le MNBAQ a désigné une coordonnatrice des services aux personnes handicapées. Il s'agit de la personne suivante :

Kasia Basta

Responsable de la médiation communautaire et de l'engagement public

Service de la médiation

Direction du Centre d’éducation par les arts

Musée national des beaux-arts du Québec

Courriel : kasia.basta@mnbaq.org

Toute demande d'information, commentaire ou suggestion relatifs au plan d'action ou aux services offerts aux personnes handicapées peut lui être adressée.

Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants en vue de l’élaboration du plan d’action.

Plusieurs organismes communautaires œuvrant auprès des personnes handicapées ont été consultés pour planifier les activités adaptées.

Mesures planifiées pour 2026-2027

Le présent plan d’action regroupe les mesures planifiées pour la période du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2027.

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
1 : Accessibilité au travail					
1.1 Poursuivre les efforts pour encourager les personnes handicapées à postuler au Musée.	Manque de candidatures de personnes handicapées	Positionner le Musée comme un employeur accessible et inclusif.	Date d’affichage	Direction Talents et culture	En continu
1.2 Participer au projet de l’organisme Kéroul axé sur l’employabilité de personnes handicapées.	Connaissance limitée des mesures favorisant l’intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap	Soutenir le Musée dans le recrutement de personnes en situation de handicap, pour une diversité de postes et de responsabilités.	Date de la première rencontre	Direction Talents et culture	31 mars 2027
2 : Accessibilité des documents et de l’information					
2.1 Poursuivre les efforts de sensibilisation et de diffusion de l’information concernant les mesures d’accessibilité et les programmes offerts aux personnes handicapées.	Défi lié à la promotion des mesures d’accessibilité et des programmes offerts aux personnes handicapées souhaitant visiter le Musée.	Accroître la visibilité des mesures d’accessibilité et des services offerts aux personnes handicapées.	Mise à jour en continu de la page “Accessibilité” sur le site Web actuel	Direction communications, marketing et expérience visiteur	En continu
3 : Promotion et diffusion					
3.1 Assurer la prise en compte continue de l’accessibilité dans les mises à jour et l’évolution du site Web.	Maintien de la conformité du site Web aux exigences d’accessibilité lors des mises à jour et de l’ajout de nouveaux contenus.	Rendre le site Web accessible aux usagers en situation de handicap.	Date de diffusion	Direction communications, marketing et expérience visiteur	En continu
3.2 Poursuivre la participation à la Semaine québécoise des personnes handicapées en diffusant des contenus de sensibilisation portant sur l’accessibilité et l’inclusion.	Persistance de la perception selon laquelle les musées constituent des lieux peu accessibles pour certaines personnes handicapées.	Promouvoir les initiatives contribuant à l’inclusion et à la participation des personnes en situation de handicap.	Date de diffusion	Direction communications, marketing et expérience visiteur	31 mars 2027
3.3 Développer une capsule d’information en LSQ pour le site Web du Musée afin de mieux faire connaître l’offre de services et les mesures d’accessibilité destinées aux personnes sourdes et malentendantes.	L’information concernant les services et les mesures d’accessibilité n’est pas toujours offerte dans un format adapté aux personnes sourdes utilisant la LSQ.	Améliorer l’accès à l’information pour les personnes sourdes et malentendantes en proposant des contenus adaptés en LSQ.	Date de diffusion	Direction communications, marketing et expérience visiteur et Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
3.4 Concevoir et diffuser un dépliant en format facile à lire et à comprendre (FALC) comprenant un plan de la Cité muséale, et le rendre accessible en version imprimée et téléchargeable sur le site Web du Musée.	Les outils d'information et d'orientation ne sont pas toujours adaptés aux besoins des personnes ayant des difficultés de compréhension, de littératie ou une déficience intellectuelle.	Améliorer l'accessibilité de l'information en offrant des outils de visite adaptés aux principes du facile à lire et à comprendre (FALC).	Date de diffusion	Direction communications, marketing et expérience visiteur et Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
3.5 Promouvoir l'accessibilité comme une composante essentielle des trois piliers de l'expérience visiteur du MNBAQ, soit une expérience accueillante, enrichissante, inclusive et accessible.	Les principes d'accessibilité ne sont pas toujours perçus comme une composante intrinsèque de l'expérience visiteur.	Faire de l'accessibilité un élément central de l'expérience visiteur afin de favoriser la participation pleine et entière de tous les publics.	Date de diffusion	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
3.6 Élaborer une directive regroupant les principales recommandations clés en matière d'accessibilité à intégrer à la conception et à la réalisation des nouvelles expositions au Musée.	Besoin d'harmoniser les pratiques en matière d'accessibilité dans le développement des expositions.	Favoriser la création d'expositions inclusives et accessibles répondant aux besoins diversifiés des publics.	Date de diffusion	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4 : Accessibilité des services offerts					
4.1 Poursuivre l'offre de visites descriptives destinées aux personnes ayant une déficience visuelle.	Accès limité à des contenus interprétatifs adaptés pour les personnes ayant une déficience visuelle.	Accroître l'accessibilité des contenus du Musée afin de rejoindre une diversité de publics.	Date de visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.2 Favoriser l'accessibilité des visites descriptives en maintenant leur gratuité.	Enjeu lié à l'accessibilité financière de l'offre culturelle pour certaines personnes handicapées.	Favoriser l'accès à la culture en réduisant les obstacles financiers pour les personnes handicapées.	Date de première visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	En continu
4.3 Reconduire le partenariat avec Autisme Québec et proposer deux nouvelles sessions d'ateliers créatifs annuellement, pour les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).	Offre limitée d'activités culturelles adaptées aux jeunes adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).	Accroître l'accessibilité et la qualité des services destinés aux personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).	Date du premier atelier	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.4 Concevoir et réaliser 4 nouveaux projets avec l'organisme L'Arche de la Capitale-Nationale en collaboration avec artistes professionnelles.	Rareté de l'offre d'activités artistiques impliquant des artistes professionnels et adaptées aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI)	Offrir 30 jours par année des activités artistiques de qualité aux personnes ayant une déficience intellectuelle	Date des ateliers	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
4.5 Renouveler la collaboration avec l'école primaire Saint-Yves afin de réaliser un nouveau projet en partenariat avec L'Arche de la Capitale-Nationale.	Occasions limitées de participation à des projets inclusifs favorisant les échanges entre les personnes handicapées et le milieu scolaire.	Promouvoir l'inclusion et le rapprochement entre les élèves et les personnes ayant une déficience intellectuelle par la réalisation d'un projet collaboratif.	Date du premier atelier	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.6 Mettre en valeur par une exposition de photos un projet artistique inclusif issu de la collaboration entre l'école primaire Saint-Yves et L'Arche de la Capitale-Nationale, notamment par sa présentation au Musée pendant 6 mois.	Visibilité limitée de la contribution des personnes ayant une déficience intellectuelle à la vie culturelle et communautaire.	Présenter l'installation artistique <i>Portraits philosophiques</i> , réalisée en partenariat avec l'école primaire Saint-Yves et L'Arche de la Capitale-Nationale, au Musée pendant une période de six mois afin de mettre en valeur les échanges entre les participants et de sensibiliser le public à l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle.	Date d'inauguration de l'exposition	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.7 Consolider les collaborations avec les organismes communautaires en santé mentale dans le cadre du projet <i>S'inspirer</i> .	Besoin de favoriser des occasions de rencontre et de participation culturelle pour les personnes vivant avec des troubles de santé mentale.	Favoriser la participation sociale, le bien-être et l'inclusion des personnes vivant avec des troubles de santé mentale par l'entremise d'activités culturelles.	Date de première rencontre	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.8 Poursuivre la conception et la distribution de 200 nouvelles boîtes d'activités de contemplation et de création inspirées de l'approche de médiation sensible en art et mieux-être, destinées aux organismes œuvrant auprès de personnes vivant avec des problématiques de santé mentale.	Accès limité à des activités culturelles favorisant le bien-être et l'expression personnelle des personnes vivant avec des problématiques de santé mentale.	Rendre accessible l'art comme outil de mieux-être aux personnes qui expérimentent des freins à la fréquentation du Musée.	Date de distribution	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.9 Assurer l'accessibilité de la nouvelle exposition temporaire par l'offre de visites guidées en langue des signes québécoise (LSQ).	Offre limitée d'activités culturelles accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes.	Favoriser l'accès aux expositions et la participation culturelle des personnes sourdes ou malentendantes.	Date de visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.10 Maintenir et renforcer la collaboration avec l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées (ARLPH) de la Capitale-Nationale et les organismes associés.	Peu d'organismes communautaires pour les personnes handicapées profitant de l'offre muséale.	Favoriser un accès équitable à l'offre culturelle du Musée en renforçant les liens avec les organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.	Date du premier atelier	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
4.11 Maintenir l'accès gratuit au Musée pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs, qu'ils soient représentés ou non par un organisme communautaire.	Moyens financiers souvent limités chez les personnes handicapées	Éliminer le frein financier qui limite l'accès des personnes handicapées à la culture.	Date d'entrée en vigueur de l'accès gratuit	Direction du Centre d'éducation par les arts	En continu
4.12 Poursuivre l'offre de visites et d'ateliers adaptés destinés aux élèves polyhandicapés de l'école Madeleine-Bergeron.	Accès limité à des activités culturelles adaptées aux besoins des élèves polyhandicapés.	Favoriser l'accès à l'offre muséale et la participation culturelle des élèves polyhandicapés grâce à des activités adaptées à leurs besoins.	Date de la première visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.13 Reconduire la participation des élèves polyhandicapés de l'école Madelaine-Bergeron aux midi-récitals présentés au Musée.	Occasions limitées de participer à des événements culturels inclusifs en compagnie du grand public.	Encourager la participation citoyenne et l'inclusion sociale des élèves polyhandicapés par des expériences culturelles partagées.	Nombre de concerts	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.14 Poursuivre l'offre de visites et d'ateliers adaptés destinés aux enfants polyhandicapés de l'organisme Laura Lémerveil.	Offre limitée d'activités culturelles adaptées aux besoins des enfants polyhandicapés.	Soutenir la participation culturelle des enfants polyhandicapés en leur offrant des activités muséales adaptées à leurs besoins.	Date de la première visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.15 Reconduire l'offre de visites adaptées pour les élèves en situation de handicap des classes d'intégration sociale du Centre Louis-Jolliet.	Occasions limitées de participation à des activités culturelles adaptées pour les élèves en situation de handicap.	Favoriser la participation culturelle et l'inclusion sociale des élèves en situation de handicap par des expériences muséales adaptées.	Date de la première visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.16 Concevoir et déployer une offre de visites et d'ateliers adaptés destinée aux adultes ayant une déficience intellectuelle fréquentant l'organisme Sillage.	Offre limitée d'activités culturelles adaptées aux besoins des adultes ayant une déficience intellectuelle.	Accroître la participation culturelle et sociale des adultes ayant une déficience intellectuelle grâce à une offre muséale adaptée à leurs besoins.	Date de la première visite	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.17 Inaugurer et mettre en valeur l'œuvre collaborative réalisée par l'artiste Jeffrey Poirier en partenariat avec les participants de L'Arche de la Capitale-Nationale.	Visibilité limitée des réalisations artistiques des personnes ayant une déficience intellectuelle dans l'espace public et culturel.	Valoriser la contribution artistique des personnes ayant une déficience intellectuelle et favoriser leur reconnaissance au sein de la communauté.	Date d'inauguration	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027
4.18 Réaliser un projet artistique collaboratif composé de 10 journées d'ateliers portant sur l'art sonore et le	Occasions limitées de participation à des projets artistiques innovants et collaboratifs pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.	Favoriser l'expression créative, la participation culturelle et le développement de nouvelles compétences artistiques chez les personnes ayant une déficience intellectuelle.	Date de premier atelier	Direction du Centre d'éducation par les arts	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
mapping vidéo, réunissant les participants de L’Arche de la Capitale-Nationale et l’artiste Marco Dubé.					
4.19 Consulter le Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région de la Capitale-Nationale (ROP 03) afin de valider et d’optimiser l’accessibilité de la nouvelle exposition <i>Rêves et révoltes</i> .	Défi lié à la conception d’expositions répondant aux besoins variés des personnes handicapées.	Assurer une expérience de visite accessible et inclusive pour les personnes handicapées dans le cadre de l’exposition <i>Rêves et révoltes</i> .	Date de la consultation	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
5 : Formation et amélioration continue					
5.1 Participer à la formation <i>Design d’exposition : accessibilité et inclusion</i> offerte par la Société des musées du Québec (SMQ) afin de renforcer l’intégration des principes d’accessibilité universelle dans les projets d’exposition du Musée.	Évolution constante des bonnes pratiques en matière d’accessibilité et d’inclusion dans la conception des expositions.	Renforcer l’intégration des principes d’accessibilité et d’inclusion dans la conception des expositions et des activités muséales.	Date de la formation	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
5.2 Participer à la Journée de cocréation sur l’expérience touristique accessible afin de contribuer au développement de pratiques favorisant l’accessibilité et l’inclusion dans le secteur touristique et culturel.	Défi lié à l’adaptation continue de l’offre muséale pour répondre aux besoins diversifiés des personnes handicapées.	Contribuer à l’amélioration continue de l’accessibilité des services et des expériences offerts aux personnes handicapées.	Date de la formation	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
5.3 Participer virtuellement au <i>Congrès canadien sur l’inclusion des personnes en situation de handicap 2026</i> afin d’approfondir les connaissances du personnel et de se familiariser avec les pratiques exemplaires en matière d’accessibilité et d’inclusion.	Évolution constante des pratiques, des normes et des approches favorisant l’inclusion des personnes en situation de handicap	Renforcer l’expertise du personnel en matière d’accessibilité et d’inclusion afin d’améliorer continuellement l’accueil, les services et les activités offerts aux personnes en situation de handicap.	Date de la formation	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
5.4 S’engager dans le projet de recherche-action <i>Ensemble pour une médiation culturelle muséale inclusive</i> visant à favoriser la participation pleine et entière de toutes les personnes à la vie culturelle, quelles que soient leurs capacités.	Défi lié à l’adaptation continue des pratiques de médiation culturelle afin de répondre à la diversité des besoins des publics.	Contribuer à la transformation des pratiques muséales afin de favoriser une participation culturelle équitable et inclusive pour tous les publics.	Date de la première rencontre	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
5.5 Participer au projet <i>Musées et inclusion : trousse de bonnes pratiques</i> piloté par la Société des musées du Québec (SMQ) afin de contribuer à l’élaboration d’outils favorisant l’accessibilité et l’inclusion dans les milieux muséaux.	Besoin d’outils et de références pratiques pour soutenir l’intégration des principes d’accessibilité et d’inclusion dans les activités et les services muséaux.	Contribuer à l’amélioration continue de l’accessibilité des musées en participant au développement de ressources favorisant une expérience culturelle inclusive pour tous les publics.	Date de la première rencontre	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
5.6 Mettre en place une formation spécialisée pour nouveaux guides-animateurs portant sur les techniques de description des œuvres et les bonnes pratiques d’accueil des personnes ayant une déficience visuelle.	Besoin de soutenir le développement des compétences du personnel afin d’offrir une expérience adaptée aux personnes ayant une déficience visuelle.	Renforcer l’accessibilité des expositions en développant l’expertise du personnel en matière de médiation culturelle adaptée aux personnes ayant une déficience visuelle.	Date de formation	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
6 : Accessibilité des immeubles					
6.1 Offrir sur demande des plages horaires adaptées aux groupes ayant des besoins particuliers afin de favoriser une expérience de visite confortable et inclusive.	Les heures d’ouverture régulières ne répondent pas toujours aux besoins de certains groupes nécessitant un environnement plus calme ou un accompagnement adapté.	Offrir une expérience de visite inclusive et adaptée aux besoins des personnes handicapées et de leurs accompagnateurs.	Date de la première visite	Direction du Centre d’éducation par les arts et Direction générale	31 mars 2027
6.2 Poursuivre la prise en compte des principes d’accessibilité universelle dans les travaux des comités internes associés au projet de nouveau pavillon.	Défi lié à l’intégration continue des principes d’accessibilité universelle tout au long des étapes de planification, de conception et de réalisation du nouveau pavillon.	Intégrer les principes d’accessibilité universelle à toutes les étapes de réalisation du nouveau pavillon afin d’offrir un environnement accueillant, inclusif et accessible à tous.	Date de la première rencontre du comité	Direction du Centre d’éducation par les arts et Espace Riopelle	31 mars 2027
6.3 Renouveler la certification en accessibilité de Kéroul afin de confirmer la conformité des installations existantes et du nouveau pavillon aux meilleures pratiques en matière d’accessibilité.	Évolution des infrastructures et des services nécessitant une évaluation continue de leur niveau d’accessibilité.	Assurer une expérience de visite accessible, inclusive et conforme aux meilleures pratiques pour l’ensemble des visiteurs.	Date d’évaluation	Direction du Centre d’éducation par les arts et Espace Riopelle	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
6.4 Assurer la prise en compte continue des principes d’accessibilité universelle lors de toute intervention réalisée dans les bâtiments existants, avec l’appui de la coordonnatrice des services aux personnes handicapées.	Nécessité d’intégrer les principes d’accessibilité universelle dans l’ensemble des travaux et projets d’amélioration des bâtiments existants.	Maintenir et améliorer l’accessibilité des bâtiments du Musée afin d’offrir un environnement inclusif à l’ensemble des visiteurs.	Date de première modification	Direction générale adjointe	31 mars 2027
6.5 Assurer le maintien de l’accessibilité physique de toutes les entrées du Musée conformément aux principes d’accessibilité universelle.	Accès au Musée limité en hiver	S’assurer que les entrées (du public et du personnel) sont toujours déneigées pendant les heures d’ouverture du Musée.	Entrées déneigées	Direction générale adjointe	31 mars 2027
6.6 Étendre l’installation de tabourets pliants STOCKHOLM à l’ensemble des pavillons du Musée afin de soutenir l’accessibilité de l’expérience de visite.	Fatigue ou limitations fonctionnelles pouvant restreindre la durée ou le confort de la visite pour certaines personnes.	Favoriser une expérience de visite accessible et inclusive en répondant aux besoins de différentes clientèles en matière de mobilité et d’endurance.	Date d’installation	Direction d’exposition	31 mars 2027
6.7 Aménager une salle de bain universellement accessible dotée d’une table de change pour adultes au sein des installations du Musée.	Absence d’équipements spécialisés permettant de répondre adéquatement aux besoins de certaines personnes handicapées et de leurs proches.	Améliorer l’accessibilité, le confort et la dignité des personnes handicapées en offrant des installations sanitaires adaptées à leurs besoins.	Date d’installation	Direction générale adjointe	31 mars 2027
6.8 Améliorer la signalisation des places réservées aux personnes handicapées dans l’auditorium en révisant l’identification des sièges.	Repérage parfois difficile des places réservées aux personnes handicapées dans l’auditorium.	Améliorer l’expérience des visiteurs en assurant une signalisation claire et accessible des places réservées aux personnes handicapées.	Date d’affichage	Direction communications, marketing et expérience visiteur	31 mars 2027
6.9 Accroître la promotion et la visibilité du système d’aide à l’audition de l’auditorium afin de favoriser l’accès aux conférences, concerts et autres événements pour les personnes malentendantes.	Visibilité insuffisante des mesures d’accessibilité auditive mises à la disposition des visiteurs.	Améliorer l’expérience des visiteurs malentendants en faisant connaître les technologies d’assistance auditive offertes au Musée.	Date d’affichage	Direction communications, marketing et expérience visiteur	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
6.10 Élaborer le design et le plan d’implantation de bandes d’éveil à la vigilance pour l’ensemble des escaliers de la Cité muséale et de l’auditorium.	Repérage limité des changements de niveau pouvant présenter un risque pour certaines personnes, notamment celles ayant une déficience visuelle.	Favoriser des parcours de visite sécuritaires et accessibles en intégrant des repères tactiles conformes aux principes d’accessibilité universelle.	Date de diffusion d’un plan d’implantation	Direction générale adjointe	31 mars 2027
6.11 Maintenir les démarches d’analyse et de planification des travaux requis pour renforcer la sécurité des escaliers de l’auditorium.	Nécessité d’adapter progressivement les infrastructures existantes afin d’assurer des déplacements sécuritaires pour tous les visiteurs.	Améliorer la sécurité et l’accessibilité des déplacements dans l’auditorium conformément aux principes d’accessibilité universelle.	Date de la rencontre	Direction générale adjointe	31 mars 2027
7 : Accès aux documents et à l’information					
7.1 Poursuivre les efforts de promotion de la Politique d’accès aux documents et aux services offerts au public auprès des personnes handicapées.	Assurer la promotion continue de la Politique d’accès aux documents et aux services offerts au public auprès des personnes handicapées.	Diffuser la capsule vidéo sur la politique L’accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	Date de diffusion	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
7.2 Évaluer la possibilité d’ajouter une question portant sur l’accessibilité dans l’ensemble des modèles de documents d’approvisionnement et d’appel d’offres afin d’encourager les fournisseurs à considérer les exigences d’accessibilité lors de la conception et de la prestation de leurs biens et services.	Sensibilisation variable des fournisseurs aux enjeux d’accessibilité lors de la conception de leurs produits et services.	Contribuer au développement d’un environnement muséal accessible en intégrant les considérations d’accessibilité à l’ensemble des processus organisationnels.	Date de diffusion	Direction générale adjointe	31 mars 2027
7.3 Diffuser et rendre facilement accessibles les guides techniques de Normes d’accessibilité Canada sur l’approvisionnement accessible afin de soutenir l’intégration des considérations d’accessibilité dans les achats de biens et de services.	Besoin d’outils pratiques pour soutenir l’intégration systématique de l’accessibilité dans l’acquisition de biens et de services.	Soutenir l’intégration des principes d’accessibilité universelle dans les processus d’approvisionnement du Musée grâce à des outils et des ressources adaptés.	Date de diffusion	Direction générale adjointe	31 mars 2027

Objectif	Obstacle	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
8 : Adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d’avoir une incidence sur les personnes handicapées					
8.1 Poursuivre la collaboration avec le Théâtre du Trident dans le cadre du projet <i>En route vers la culture</i> afin de favoriser l’accès des personnes âgées à des expériences culturelles enrichissantes et inclusives.	Occasions limitées de participation à des activités culturelles et de socialisation pour certaines personnes âgées.	Accroître l’accès des personnes âgées à des expériences culturelles diversifiées et adaptées à leurs besoins.	Date de la première visite	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
8.2 Poursuivre la mise à jour et le maintien des plans d’évacuation personnalisés destinés aux membres du personnel et aux visiteurs handicapés.	Nécessité d’assurer en tout temps la sécurité des personnes handicapées lors de situations d’urgence.	Maintenir des procédures d’urgence inclusives permettant une évacuation sécuritaire et efficace pour l’ensemble des usagers du Musée.	Date de mise à jour	Direction générale adjointe	31 mars 2027
8.3 Développer, en collaboration avec une résidence pour personnes âgées du secteur, un projet de médiation culturelle dans le cadre de la prochaine édition de <i>Lumière sur l’Art</i> .	Occasions limitées de participation à des projets culturels créatifs et collaboratifs pour certaines personnes âgées.	Favoriser la participation culturelle, l’expression créative et l’inclusion sociale des personnes âgées par la réalisation d’un projet de médiation culturelle.	Date de premier atelier	Direction du Centre d’éducation par les arts	31 mars 2027
8.4 Assurer la disponibilité et le prêt gratuit de trousses sensorielles afin de soutenir l’expérience de visite des enfants ayant un TSA.	Disponibilité limitée d’outils favorisant l’autorégulation sensorielle lors de la visite pour certaines personnes ayant un TSA.	Favoriser une expérience de visite confortable, inclusive et adaptée aux besoins sensoriels des personnes ayant un TSA.	Date de mise à jour d’éventaire	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	En continu
8.5 Assurer la disponibilité gratuite de fauteuils roulants et de déambulateurs afin de soutenir l’accessibilité des parcours de visite.	Enjeu de déplacement dans le Musée	Favoriser l’autonomie, le confort et la participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles lors de leur visite au Musée.	Date de mise à jour d’éventaire	Direction générale et adjointe	En continu

Bilan des mesures instaurées en 2025-2026

Le présent bilan regroupe les mesures instaurées entre le 1^{er} avril 2025 et 31 mars 2026.

Mesure	Obstacle	Objectif	Indicateur	Responsable	Échéance
1 : Accessibilité au travail					
1.1 Poursuivre l’affichage inclusif de nouveaux postes pour affirmer le rôle du Musée en tant qu’employeur accessible, inclusif et engagé en faveur de la diversité.	Manque de candidatures de personnes handicapées.	Favoriser l’intégration professionnelle de personnes en situation de handicap en mettant en place des pratiques d’embauche, d’accompagnement et d’aménagement inclusives au sein du Musée.	Date d’affichage	Direction Talents et culture	Instaurée En continu
1.2 Envisager la possibilité d’offrir un stage, un placement individuel ou plateau de travail à des personnes handicapées.	Peu d’opportunités de travail pour les personnes handicapées.	Mettre en place un environnement de travail accessible et adapté aux besoins des personnes en situation de handicap.	Date de la première rencontre	Direction Talents et culture	Partiellement instaurée Une rencontre a été tenue avec un organisme spécialisé en employabilité des personnes handicapées afin d’évaluer les possibilités de collaboration.
2 : Accessibilité des documents et de l’information					
2.1 Poursuivre la mise à jour du site Web afin de garantir une visibilité optimale et promouvoir efficacement les services offerts aux personnes en situation de handicap.	Faible connaissance des mesures d’accessibilité et des programmes mis en place pour les personnes handicapées souhaitant visiter le Musée.	Accroître la connaissance et l’utilisation des services accessibles afin de favoriser l’inclusion et la participation active des personnes handicapées.	Date de mise à jour de la page du site Web	Direction communications, marketing et expérience visiteur	Instaurée En continu
3 : Promotion et diffusion					
3.1 Maintenir la promotion du programme Accès-Musée auprès des organismes communautaires.	Faible connaissance de ce programme par les organismes communautaires.	Augmenter le nombre d’organismes actifs, de renouvellements d’inscription et de nouvelles inscriptions.	Nombre de nouvelles inscriptions au programme	Direction du Centre d’éducation par les arts	Instaurée En continu

3.2 Communiquer régulièrement sur les réseaux sociaux du Musée à propos des initiatives liées à l’accessibilité et à l’inclusion.	Manque de visibilité pour le grand public, ce qui limite la connaissance et l’utilisation des programmes par les personnes handicapées.	Sensibiliser le grand public aux actions du Musée en faveur de l’accessibilité et renforcer son image d’institution inclusive et engagée.	Nombre de publications	Direction communications, marketing et expérience visiteur	Instaurée Plusieurs initiatives liées à l’accessibilité ont été communiquées.
3.3 Diffuser sur les réseaux sociaux et sur le site Web du Musée les vidéos-témoins de différents projets de médiation culturelle impliquant des personnes handicapées.	Peu de visibilité mettant en valeur la participation des personnes handicapées.	Accroître la visibilité de différents projets de médiation mettant en valeur la participation des personnes handicapées.	Nombre de publications	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée Les vidéos-témoins ont été diffusés.
4 : Accessibilité des services offerts					
Mesure	Obstacle	Objectif	Indicateur	Responsable	Échéance
4.1 Maintenir l’offre des visites descriptives adaptées aux personnes ayant une déficience visuelle pour deux nouvelles expositions temporaires.	Peu de contenu adapté pour cette clientèle.	Permettre aux personnes ayant une limitation visuelle d’accéder au contenu des expositions temporaires, favorisant ainsi leur pleine participation à l’expérience muséale.	Date de visite	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée Des visites descriptives ont été offertes dans le cadre de toutes les nouvelles expositions temporaires.
4.2 Maintenir la gratuité des visites descriptives.	Moyens financiers souvent limités chez les personnes handicapées.	Éliminer le frein financier et donner accès à la culture.	Date de première visite	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée En continu
4.3 Poursuivre la collaboration avec Autisme Québec et organiser de nouvelles sessions d’ateliers créatifs destinés aux personnes ayant un trouble du spectre de l’autisme (TSA) durant les saisons d’automne et de printemps.	Manque d’activités adaptées pour les jeunes adultes ayant un TSA.	Favoriser l’inclusion sociale et le développement des compétences créatives des personnes ayant un trouble du spectre de l’autisme (TSA) grâce à des ateliers adaptés et réguliers en partenariat avec Autisme Québec.	Date du premier atelier	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée Nous avons tenu deux sessions de 5 ateliers en collaboration avec Autisme Québec.
4.4 Concevoir et réaliser un nouveau projet de médiation culturelle en chant avec l’organisme L’Arche de la Capitale-Nationale.	Rareté de l’offre d’activités artistiques impliquant des artistes professionnels et adaptées aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI).	Offrir des activités artistiques avec une artiste professionnelle (Flavie Dufour) aux personnes ayant une déficience intellectuelle.	Date des ateliers	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée Les participants de L’Arche ont exploré le chat brutiste.

4.5 Poursuivre la collaboration avec l'école primaire Saint-Yves et l'organisme L'Arche de la Capitale-Nationale pour réaliser un projet de médiation culturelle intitulé « Apprivoiser ».	Faible connaissance, chez les élèves, de la réalité des personnes ayant une déficience intellectuelle.	Sensibiliser les élèves à la déficience intellectuelle et donner aux personnes de L'Arche l'occasion de rencontrer les élèves.	Date de premier atelier	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Des ateliers collaboratifs entre des élèves et des personnes de L'Arche ont eu lieu au Musée.
4.6 Organiser une exposition de mise en valeur des travaux des élèves et des personnes de L'Arche.	Manque d'intérêt ou de sensibilisation du grand public aux enjeux liés au handicap.	Promouvoir le projet « Apprivoiser » auprès du grand public.	Date de l'exposition	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Un vernissage réunissant les parents d'élèves et les personnes de L'Arche, ainsi qu'une exposition éphémère, ont été organisés au Musée.
4.7 Réaliser et diffuser un vidéo témoignage du projet « Apprivoiser » mettant en lumière la participation des personnes en situation de handicap.	Peu de visibilité pour les projets artistiques impliquant les personnes handicapées.	Sensibiliser le grand public à l'inclusion des personnes handicapées en valorisant leur engagement et leur contribution à travers le projet « Apprivoiser ».	Date de la diffusion	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée La vidéo témoignage a été diffusée sur les différentes plateformes numériques du Musée, dont le site Web et les réseaux sociaux.
4.8 Entretenir les collaborations existantes avec les organismes communautaires en santé mentale dans le cadre du projet « S'inspirer ».	Isolement des personnes vivant avec des problématiques de santé mentale.	Diminuer l'isolement des personnes vivant avec des problématiques de santé mentale.	Date de première rencontre	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les visites et ateliers ont eu lieu au Musée.
4.9 Offrir la possibilité aux élèves polyhandicapés d'assister aux midis-récitals présentés au Musée.	Manque d'offre culturelle adaptée pour les élèves polyhandicapés.	Diversifier l'offre d'activités muséales pour les élèves polyhandicapés.	Nombre de concerts	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les élèves ont assisté aux 4 concerts.
4.10 Proposer une programmation de visites guidées en langue des signes québécoise (LSQ) pour les expositions temporaires présentées au Musée cette année.	Manque d'offres adaptées aux personnes sourdes dans les expositions temporaires.	Continuer à assurer un accès équitable à l'offre culturelle du Musée pour les personnes sourdes ou malentendantes, en favorisant leur inclusion et leur participation active.	Date de visite	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Des visites guidées en LSQ ont été offertes dans le cadre de nos expositions temporaires.
4.11 Poursuivre la collaboration avec l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées (ARLPH) de la Capitale-Nationale à travers 10 de ses organismes partenaires.	Peu d'organismes communautaires pour les personnes handicapées profitent de l'offre muséale.	Renforcer les partenariats locaux pour améliorer l'accès aux activités culturelles adaptées.	Date de premier atelier	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Plusieurs organismes œuvrant auprès de personnes handicapées ont visité le musée.

4.12 Maintenir l'accès gratuit au Musée pour les personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs, qu'ils soient ou non affiliés à un organisme communautaire.	Moyens financiers souvent limités chez les personnes handicapées.	Favoriser l'égalité d'accès à la culture en éliminant les barrières financières pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs.	Date d'entrée en vigueur de l'accès gratuit	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée En continu
4.13 Créer un livre-souvenir illustré de photos valorisant un projet de médiation culturelle impliquant des personnes en situation de handicap.	Faible valorisation des projets mettant en valeur la participation de personnes en situation de handicap.	Conserver et partager les moments forts du projet afin de sensibiliser le public à l'inclusion culturelle et à la contribution des personnes handicapées.	Date de distribution	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Un livre-souvenir a été créé et distribué gratuitement à tous les participants et collaborateurs.
4.14 Concevoir et réaliser un projet de mise en valeur des œuvres réalisées pendant les ateliers en collaboration avec Autisme-Québec.	Peu de visibilité pour des projets impliquant des personnes neurodivergentes.	Exposer une sélection d'œuvres réalisées en ateliers.	Date d'inauguration	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée L'exposition a été intégrée à la salle d'exposition permanente du Musée et y a été présentée pendant une période de six mois.
4.15 Travailler avec l'artiste professionnel Jeffrey Poirier à la conception d'une série d'ateliers créatifs menant à la réalisation d'une œuvre collective.	Opportunités limitées pour les personnes ayant une déficience intellectuelle pour créer une œuvre collective en compagnie d'un artiste professionnel.	Réaliser une œuvre collaborative avec les participants de L'Arche de la Capitale-Nationale.	Date du premier atelier	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les ateliers ont eu lieu au Musée.
4.16 Élaborer et mettre en œuvre un projet de médiation culturelle s'inspirant de l'exposition « Niki de Saint Phalle. Les années 1980 et 1990 : l'art en liberté ».	Rareté des occasions pour les personnes en situation de handicap d'exprimer leur créativité dans un contexte adapté.	Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir et d'exprimer leur créativité à travers une médiation culturelle inclusive, en s'inspirant de l'univers artistique de Niki de Saint Phalle, afin de favoriser leur participation active à la vie culturelle.	Date du premier atelier	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les ateliers conçus et animés par la scénographe Danielle Boutin ont eu lieu au Musée.

4.17 Proposer une visite et un atelier adaptés pour deux classes d'élèves polyhandicapés fréquentant l'école Madeleine-Bergeron.	Peu d'offres culturelles adaptées aux élèves polyhandicapés.	Offrir aux élèves polyhandicapés une expérience culturelle enrichissante et accessible, favorisant leur éveil sensoriel, leur participation active et leur expression artistique dans un cadre adapté à leurs besoins.	Date du premier atelier adapté	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Quatre classes de l'école Madeleine-Bergeron ont visité le Musée et ont participé aux ateliers adaptés.
4.18 Mettre en place des visites adaptées pour les élèves en situation de handicap fréquentant les classes d'implication sociale du Centre Louis-Joliette.	Manque d'offre adaptée pour les élèves en situation de handicap.	Assurer l'accessibilité culturelle pour les élèves en situation de handicap en leur proposant des visites adaptées, afin de favoriser leur participation active, leur inclusion sociale et leur épanouissement personnel à travers une expérience éducative et culturelle enrichissante.	Date du premier atelier adapté	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les élèves de participation sociale ont visité le Musée.
4.19 Continuer la distribution de boîtes comprenant 2 activités (une de contemplation et une de création) basées sur l'approche de médiation sensible en art et mieux-être. Ces boîtes sont destinées à des organismes œuvrant auprès de personnes vivant avec des enjeux de santé mentale.	Accès limité, pour certaines personnes, aux activités en art et mieux-être offertes au Musée.	Rendre accessible l'art comme outil de mieux-être aux personnes qui expérimentent des freins à la fréquentation du Musée et doubler les quantités par rapport à l'année dernière.	Date de distribution	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les boîtes ont été distribuées.
5 : Formation et amélioration continue					
5.1 Collaborer avec autres musées pour mettre en place des échanges professionnels en matière de diversité et d'inclusion.	Faible connaissance de la réalité des personnes S/sourdes et en situation de handicap.	Sensibiliser le personnel à l'importance de l'accessibilité et de l'inclusion en présentant des initiatives adaptées aux personnes en situation de handicap.	Date de diffusion de la conférence	Direction générale	Instaurée Une conférence de sensibilisation en ligne a été proposée pour les employés du Musée.

5.2 Assurer la représentation du Musée au Forum culturel 2025 de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH).	Connaissances à améliorer pour s'inspirer d'autres initiatives conçues et mises en œuvre.	Contribuer aux réflexions sur l'inclusion culturelle et apprendre sur les initiatives conçues et mises en œuvre par d'autres organismes.	Date du forum	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée La coordonnatrice des services aux personnes handicapées a assisté au Forum.
5.3 Mettre en place une formation pour sensibiliser l'équipe de médiation aux enjeux et à l'impact des traumatismes vécus par certains publics.	Compétences limitées en matière d'accueil et de prise en charge des publics ayant des problématiques de santé mentale.	Mieux accompagner certains publics lors de leurs visites au Musée	Date de la formation	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les guides animateurs ont participé à la formation.
6 : Accessibilité des immeubles					
6.1 Ajouter systématiquement des bandes de vinyle texturé pour les détecteurs de mouvement dans les expositions temporaires.	Manque de repères visuels pour les personnes sourdes et malentendantes.	Fournir aux personnes sourdes et malentendantes un repère visuel pour les détecteurs de mouvement.	Date d'installation	Direction des expositions et des partenaires internationaux	Instaurée Des bandes de vinyle ont été installées à proximité des œuvres au besoin.
6.2 Poursuivre l'intégration du volet « accessibilité universelle » au sein des comités internes liés à la construction du nouveau pavillon.	Une compréhension parfois inégale des principes d'accessibilité universelle parmi les membres des comités internes pourrait limiter l'intégration optimale de ces enjeux dans le cadre de la construction du nouveau pavillon.	Garantir la prise en compte des principes d'accessibilité universelle tout au long du processus de conception et de construction du nouveau pavillon, afin d'assurer un environnement inclusif, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble des usagers.	Date de première rencontre de comité	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur et Espace Riopelle	Instaurée L'organisme Kéroul a été consulté afin de réaliser une analyse des plans et de formuler des recommandations en matière d'accessibilité.
6.3 Intégrer systématiquement la réflexion sur l'accessibilité universelle lors de toute modification, qu'il s'agisse d'un ajout ou d'une correction, apportée aux bâtiments existants.	L'accessibilité universelle pourrait être améliorée dans l'ensemble des bâtiments.	Assurer que chaque intervention sur les bâtiments existants contribue à créer un environnement inclusif, en tenant compte des besoins de tous les usagers conformément aux principes de l'accessibilité universelle.	Date de première modification	Direction générale adjointe	Instaurée La coordonnatrice des services aux personnes handicapées a été sollicitée dans le cadre de plusieurs dossiers en cours afin d'apporter son expertise-conseil.

6.4 Continuer à appliquer les recommandations formulées par Kéroul afin d’améliorer la cote d’accessibilité du Pavillon Lassonde.	Le pavillon Pierre Lassonde n’est pas complètement accessible.	Offrir un environnement inclusif et accessible à l’ensemble des usagers, en particulier aux personnes en situation de handicap.	Date de diffusion du document	Ensemble de directions	Instaurée Plusieurs améliorations ont été apportées
6.5 Continuer de garantir l’accessibilité physique des lieux.	Accès au Musée limité en hiver.	S’assurer que les entrées (du public et du personnel) sont toujours déneigées pendant les heures d’ouverture du Musée.	Entrées déneigées	Direction générale adjointe	Instaurée En continu
6.6 Aménager une traverse piétonnière prioritaire (lignes jaunes au sol) entre le stationnement des visiteurs et le trottoir	Le parcours entre les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite et l’entrée principale n’est pas sécuritaire.	Rendre le parcours sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite.	Date d’installation	Direction générale adjointe	Instaurée La traverse piétonnière prioritaire a été installée conformément aux recommandations formulées par Kéroul.
6.7 Évaluer les travaux à faire pour rendre l’auditorium sécuritaire pour les personnes à mobilité réduite	L’auditorium n’est pas sécuritaire pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.	Réfléchir sur les travaux nécessaires pour rendre l’auditorium sécuritaire.	Date de la rencontre	Direction générale adjointe	Instaurée Les travaux ont fait l’objet d’une évaluation et un plan d’intervention a été produit par les architectes.
6.8 Peindre la salle de bain en choisissant des couleurs neutres et contrastantes avec le plancher	La surface des murs, du plancher et du plafond est de couleur verte.	Rendre la salle de bain confortable pour les personnes neurodivergentes et les personnes ayant des problématiques de santé mentale et permettre aux personnes aveugles ou malvoyantes de mieux discerner et se repérer dans l’espace.	Date des travaux	Direction générale adjointe	Instaurée Les murs ont été peints suivant les recommandations.
6.9 Installer un nouveau comptoir à la billetterie	Comptoir actuel n’est pas accessible pour les personnes en situation de handicap	Rendre le comptoir de la billetterie au Pavillon Pierre Lassonde accessible au public en situation de handicap	Date des travaux	Direction générale adjointe	Instaurée Le comptoir a été installé.

6.10 Commander et installer les tabourets pliants STOCKHOLM	Manque de places assises pour les personnes âgées, compte tenu de leur grande fatigabilité	Permettre aux personnes visitant le musée de se reposer au besoin	Date d'installation	Direction générale adjointe	Instaurée Les chaises ont été installées à chaque étage au Pavillon Pierre Lassonde
7 : Accès aux documents et à l'information					
7.1 Promouvoir la politique d'accès aux documents et aux services offerts au public auprès des personnes handicapées.	S'assurer que le personnel de la Direction des communications et du marketing connaît les obligations du Musée en lien avec l'accès aux documents	Diffuser la capsule vidéo sur la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées	Date de diffusion	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée La vidéo a été partagée à l'interne afin de promouvoir la politique d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.
7.2 Rédiger une demande de financement pour un nouveau projet en collaboration avec Société inclusive	Manque de projets culturels impliquant les personnes handicapées	Développer un nouveau projet pour les personnes handicapées	Date de dépôt	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée La demande de financement a été déposée.
7.3 Diffuser à nouveau le guide <i>L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées</i> , en lien avec les achats de mobilier prévus pour le nouveau pavillon	Actuellement, le mobilier disposé dans les espaces publics est peu adapté aux personnes en situation de handicap	Améliorer l'accessibilité et le confort des espaces publics pour les visiteurs en situation de handicap	Date de diffusion du guide	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Le guide a été diffusé à l'interne.
8 : Adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur les personnes handicapées					
8.1 Collaborer avec le Théâtre du Trident dans le cadre du projet « En route vers la culture »	Manque d'activités adaptées aux aînés	Briser l'isolement des aînés en leur donnant la possibilité de participer à des activités culturelles	Date du premier atelier	Direction de la médiation et de l'expérience visiteur	Instaurée Les deux groupes ont visité le musée

8.2 Maintenir la prise en compte de la notion d’accessibilité dans l’achat de mobilier pour le nouveau pavillon	Mobilier pas toujours adapté	Assurer le bien-être des visiteurs	Date d’achat	Direction générale adjointe	Instaurée La coordonnatrice des services aux personnes handicapées a été consultée.
8.3 Maintenir la mise à jour des plans d’évacuation personnalisés pour les membres du personnel et les visiteurs handicapés	Enjeu d’évacuation des personnes handicapées	Assurer la sécurité de tous	Date de mise à jour	Direction générale adjointe	Instaurée En continu
8.4 Maintenir le prêt gratuit de la trousse sensorielle pour les enfants avec TSA	Difficulté de visiter le musée avec un enfant autiste	Mettre à la disposition des parents d’un enfant autiste une trousse avec des objets tactiles, des crayons et un carnet d’observation.	Date de mise à jour d’éventaire	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée La trousse est disponible gratuitement à l’accueil au pavillon Lassonde
8.5 Offrir gratuitement au public des fauteuils roulants et des déambulateurs	Enjeu de déplacement dans le Musée	Faciliter les déplacements	Date de mise à jour d’éventaire	Direction générale et adjointe	Instaurée En continu

Mesures non planifiées, mais réalisées

Mesure	Obstacle	Objectif	Indicateur	Responsable	Échéance
Participer à l’activité <i>Parlons culture et accessibilité</i> , organisée par la Ville de Québec, afin de présenter les initiatives du MNBAQ en matière d’accessibilité et d’inclusion et de contribuer au partage des bonnes pratiques du milieu culturel.	Besoin de mieux faire connaître les démarches et les réalisations du Musée en matière d’accessibilité auprès des partenaires du milieu.	Assurer le rayonnement des initiatives du MNBAQ en matière d’accessibilité et d’inclusion auprès des acteurs du secteur culturel.	Date d’événement	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée

Participer à la série de cafés-rencontres sur les enjeux d’accessibilité et d’inclusion afin de partager les initiatives du MNBAQ en matière d’accessibilité et de renforcer les compétences du personnel en équité, diversité et inclusion (EDI).	Besoin de demeurer à l’affût des bonnes pratiques favorisant l’accessibilité et l’inclusion dans le secteur culturel.	Favoriser l’amélioration continue des pratiques du MNBAQ grâce au partage d’expertise et à l’échange de bonnes pratiques en accessibilité et inclusion.	Date d’événement	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée
Accueillir un groupe d’étudiants de l’Université Laval en muséologie afin de présenter les actions et les réalisations du MNBAQ en matière d’accessibilité et d’inclusion.	Besoin de sensibiliser la relève aux enjeux et aux bonnes pratiques en matière d’accessibilité dans le milieu muséal.	Faire connaître les pratiques exemplaires du MNBAQ et sensibiliser la relève à l’importance de l’accessibilité et de l’inclusion dans le secteur culturel.	Date d’événement	Direction de la médiation et de l’expérience visiteur	Instaurée

Reddition de compte

Politique sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Aucune plainte relative à l'accès aux documents et aux services offerts au public n'a été reçue ni traitée entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026.

De même, aucune demande écrite d'accommodement n'a été reçue au cours de cette période en vertu de la **Politique sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées**.

Toutefois, le Musée a poursuivi ses efforts afin de répondre aux besoins particuliers de certains visiteurs. À une vingtaine de reprises, des accommodements ont été offerts aux membres de **L'Arche de la Capitale-Nationale**, notamment par la mise à disposition de fauteuils roulants lors des activités tenues au Musée. Un local temporaire destiné aux soins personnels a également été aménagé afin de répondre à des besoins spécifiques de différents groupes.

Par ailleurs, des ajustements aux heures d'ouverture ont été apportés afin de permettre un accès avant l'ouverture au grand public pour les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ainsi que pour les groupes accompagnés par des organismes tels que **Laura Lémerveil**, favorisant ainsi une expérience de visite mieux adaptée à leurs besoins.

Questions ou commentaires sur ce plan d'action

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions concernant le présent plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable de ce plan :

Kasia Basta

Responsable de la médiation communautaire et de l'engagement public

Service de la médiation

Tél. : 418 644-6460, poste 3327

Kasia.Basta@mnbaq.org

Ce document est disponible en médias adaptés, sur demande.